

Centre
de services scolaire
de Kamouraska –
Rivière-du-Loup

Québec



RAPPORT ANNUEL

2020 - 2021



École Sacré-Cœur

MOT DE PRÉSENTATION ET FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE SCOLAIRE

C'est avec beaucoup de fierté que le Conseil d'établissement de l'école Sacré-Cœur vous présente son rapport annuel des activités pour l'année scolaire 2020-2021. Le Conseil d'établissement est un organisme mis à la disposition des parents afin qu'ils puissent faire entendre leur voix auprès de la direction et du personnel de l'école. Il permet aussi de se faire entendre auprès du Centre de services scolaire et du ministère de l'Éducation par le comité de parents.

Cette année, nous avons appuyé l'école dans la réalisation de divers projets. L'année scolaire 2020-2021 a été marquée par de nombreuses restrictions et adaptations en lien avec la covid-19, ce qui a forcé le report de plusieurs projets ou l'avancement plus lent qu'espérée de certains (cour d'école, vergolas, espace de dek hockey, etc). Pour l'an prochain, si la situation le permet, l'accent sera mis sur la finalisation de ces projets. De plus, les actions planifiées dans le projet éducatif et qui n'ont pu être mises en place cette année le seront en 2021-2022. Grâce au travail de concertation et au leadership de toute l'équipe école, les élèves ont pu vivre une belle année, malgré les fermetures, les mises en isolement de classe, les masques, les mesures sanitaires etc. Les enfants ont été très résilients, le personnel de l'école également et aussi les parents qui ont fait preuve de confiance et d'adaptation face à cette situation. Nous espérons que la prochaine rentrée scolaire se fasse sous le signe de la normalité, permettant de rouvrir les portes de l'école aux parents et aux grands-parents afin de renouveler cet échange et cette collaboration précieuse. Nous tenons à remercier toute l'équipe-école et la direction pour leur disponibilité, leur dévouement et leur sens de l'initiative. Votre contribution est indispensable.

Également, merci aux parents et aux membres de l'OPP pour leur implication et leur temps, même à distance.

PROJET ÉDUCATIF

Valeurs :

Respect, persévérance, estime de soi

Objectifs :

D'ici juin 2022,

Diminuer à 5% ou moins le nombre de manquements majeurs auprès de nos élèves.

Augmenter de 10% le nombre d'élèves inscrits aux différentes activités parascolaires: intellectuelles, scientifiques, sportives, artistiques et musicales.

Diminuer à 15% le nombre d'élèves qui quittent le primaire après 6 ans de fréquentation sans être en réussite de leur 6e année.

Mise en place d'une bibliothèque et d'activités en lecture au service de garde.

PORTRAIT DE L'ÉTABLISSEMENT

Nom de la direction : Nathalie Racine

Nom de la direction adjointe (le cas échéant) : _____

Nombre d'élèves : 365

QUESTIONS GÉNÉRALES

1. Combien de parents ont assisté à l'assemblée générale annuelle tenue au cours du mois de septembre (art. 47)?

1 à 10

11 à 25

26 à 50

51 à 100

100 et plus

2. L'assemblée générale était la seule activité au programme de la soirée.

Oui

Non

Sinon, indiquez le type d'activité qui s'est tenu avant ou après l'élection.

3. Avez-vous eu des démissions en cours d'année (art. 55)?

Oui

Non

Si oui, précisez le nombre et la catégorie.

Si oui, ont-ils été remplacés.

4. Y a-t-il eu du public aux rencontres du conseil d'établissement (art. 68)?

Des parents

Du personnel de l'école

Autres,

précisez :

Régulièrement À l'occasion Jamais

Régulièrement À l'occasion Jamais

Régulièrement À l'occasion Jamais

FONCTIONS ET POUVOIRS GÉNÉRAUX

Thème (pouvoir) et principaux articles de la LIP	Rôles du conseil d'établissement	Oui (☑)	Non (☐)
Projet éducatif (Art. 74, 75 et 96.13)	Analyse la situation, adopte le projet éducatif, voit à sa réalisation et à son évaluation	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Le transmet au centre de services scolaire et le rend public ainsi que son évaluation	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Plan de lutte contre la violence et l'intimidation (Art. 75.1, 77 et 83.1)	Adopte le plan ou son actualisation et évalue annuellement les résultats de l'établissement au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	S'assure qu'un document faisant état de cette évaluation est distribué aux parents, aux membres du personnel, aux élèves, le cas échéant, et au protecteur de l'élève	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Règles de conduite et mesures de sécurité (Art. 76 et 77)	Approuve	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Contributions financières exigées pour du matériel, des activités scolaires, des services offerts dans le cadre d'un projet pédagogique particulier et des services de surveillance du dîner (Art. 3 al.4, 7 al.3, 75.0.1 al.1 et 2 et 292 al.3)	Approuve	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Principes d'encadrement des coûts des documents et du matériel d'usage personnel Liste du matériel d'usage personnel (Art. 77.1)	Établit les principes	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Approuve la liste	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Règles de fonctionnement des services de garde (Art. 77.2)	Adopte	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avis et recommandations (pouvoir d'initiative) (Art. 78 et 78.1)	Donne son avis à la direction ou au centre de services scolaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		Si oui, sujet : Anglais enrichi	

FONCTIONS ET POUVOIRS RELIÉS AUX SERVICES ÉDUCATIFS

Thème (pouvoir) et principaux articles de la LIP	Rôles du conseil d'établissement	Oui (☑)	Non (☐)
Modalités d'application du régime pédagogique (Art. 84 et 89)	Approuve	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Choix des manuels scolaires et du matériel didactique requis pour l'enseignement des programmes d'études ainsi que les modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant (Art. 77.1, 89.1 et 96.15)	Doit être consulté sur les propositions	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et contenus indicatifs des programmes d'études (Art. 85 et 89)	Approuve	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Conditions et modalités de l'intégration , dans les services éducatifs aux élèves, des activités ou des contenus prescrits par le ministre dans les domaines généraux de formation (Art. 85 et 89)	Approuve	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Temps alloué à chaque matière (Art. 86 et 89)	Approuve	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Activités éducatives nécessitant un changement aux heures d'entrée ou de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'établissement (Art. 87 et 89)	Approuve	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Programmes des services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire) (Art. 88 et 89)	Approuve leur mise en œuvre	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

FONCTIONS ET POUVOIRS RELIÉS AUX SERVICES EXTRASCOLAIRES

Thème (pouvoir) et principaux articles de la LIP	Rôles du conseil d'établissement	Oui (☑)	Non (☑)
Services extrascolaires (services éducatifs autres que ceux qui sont prévus par le régime pédagogique et les services à des fins sociales, culturelles ou sportives) (Art. 90)	Peut en organiser , peut permettre à d'autres personnes ou organismes d'en organiser	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Conclusion de contrats pour la fourniture de biens ou services extrascolaires avec une personne ou un organisme (Art. 90 et 91)	Peut conclure un contrat et exiger une contribution financière des utilisateurs des biens ou services offerts	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

AUTRES FONCTIONS ET POUVOIRS À CONSIDÉRER

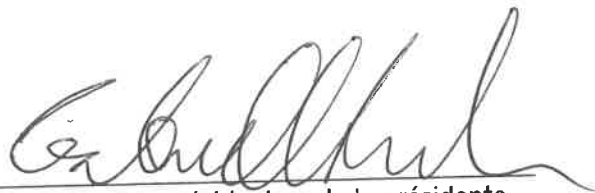
Thème (pouvoir) et principaux articles de la LIP	Rôles du conseil d'établissement	Oui (☑)	Non (☑)
Divers besoins de l'établissement en biens et services ainsi que les besoins liés aux locaux et immeubles (Art. 96.22)	Doit être consulté	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Consultations (ex. : politiques et règlements) (Art. 217)	Doit être consulté par le centre de services scolaire (si tel est le cas)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Critères d'inscription des élèves (Art. 239)	Doit recevoir une copie (au moins 15 jours avant le début de la période d'inscription)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Modalités de surveillance des élèves présents sur l'heure du dîner (Art. 75.01 et 292)	Convient des modalités avec le centre de services scolaire (si tel est le cas)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Services de garde (Art. 256)	Peut demander d'en organiser et doit convenir des modalités d'organisation avec le centre de services scolaire Forme un comité de parents du service de garde, à la demande de parents	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

MODALITÉS DE REDDITION DE COMPTES À LA COMMUNAUTÉ

Chaque année, le conseil d'établissement informe les parents et la communauté de ses services et rend compte de leur qualité. (Art. 83)

Expliquez comment.

Via le dépôt des procès verbaux sur le site de l'école.
Certains éléments transmis par l'info-parents.
Présentation du plan de lutte à l'automne
Utilisation des réseaux sociaux.
Courriels



Signature du président ou de la présidente



Assemblée générale

Compte rendu

2 septembre 2020 – 19 h 35

ÉCOLE SACRÉ-COEUR - La Pocatière

ÉCOLE
SACRÉ-COEUR

DISCUSSION ET ORIENTATION	
SUJET À DISCUTER	
1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue	Monsieur Gabriel Hudon, président actuel, souhaite la bienvenue aux personnes présentes (11 présences : 9 parents).
2. Lecture et adoption de la proposition d'ordre du jour	Madame Émilie Laurendeau propose, appuyée par Madame Séverine Batty, l'adoption de l'ordre du jour. ➤ Madame Séverine Batty demande l'ajout des points suivants : repas chauds au service de garde et la bibliothèque en temps de pandémie.
3. Nomination d'un ou d'une secrétaire d'assemblée	Madame Lucie Michaud est nommée secrétaire d'assemblée.
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale de l'année précédente	Monsieur Gabriel Hudon fait la lecture du procès-verbal du 3 septembre 2019. Madame Line Lévesque en propose l'adoption, appuyée par Madame Sophie Duguay. ➤ Les personnes qui proposent ou appuient cette proposition doivent avoir participé à l'assemblée générale du 3 septembre 2019.
Suivis au procès-verbal	➤ Aucun.

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION
<p>5. Mot de la direction</p>	<p>Madame Nathalie Racine aborde les sujets suivants :</p> <p>Madame Racine souhaite la bienvenue à tous et souligne qu'elle est contente de revenir à la direction de l'école Sacré-Cœur. Elle fait un bilan de la dernière année.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le thème de l'année demeure « Ensemble » ➤ L'accueil s'est fait hier pour le primaire et les élèves du préscolaire ont débuté ce matin. ➤ <u>Rentrée particulière et sobre</u> En temps de pandémie, Madame Racine informe de la marche à suivre : Les élèves sont positionnés dans leur bulle respective autant à l'école qu'au service de garde. Les enfants ont bien fait cela. La majorité est à l'aise avec cette procédure. <p>Il ne faut pas oublier que l'objectif est que l'école demeure ouverte toute l'année. Elle souligne également qu'il peut y avoir le risque d'avoir des cas, on se donne de meilleures chances pour ne pas en avoir.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Entrée sobre pour les enseignants</u> Dans les circonstances, les enseignants ont aussi eu droit à une entrée sobre. Tout le monde comprend la situation actuelle. La volonté des gens de l'école, c'est qu'elle demeure ouverte également. <p>Elle indique également que Mesdames Nathalie Dumais, Paméla Pelletier et Audrey Pelletier feront l'école virtuelle considérant leur condition médicale.</p> <p>Le nom de la personne remplaçant Madame Nathalie Dumais sera connu sous peu. Madame Paméla Pelletier sera remplacée par Madame Patricia Champagne Madame Carolane Bouffard fera le remplacement du congé de maternité de Madame Audrey Pelletier.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Parascolaire</u> Le ministre Roberge a finalement décidé d'attendre à la mi-septembre avant de donner son accord pour les activités parascolaires. Ici à l'école, il a été décidé d'attendre à la fin septembre.

SUJET À DISCUTER

DISCUSSION ET ORIENTATION

- Voyage à Toronto
Aucun voyage ne sera fait pour la prochaine année scolaire 2020-2021. Elle souligne que le voyage à Toronto prévu en juin dernier a entraîné des pénalités et des coûts supplémentaires suite à son annulation.
- Nouvelle responsable du service de garde
Suite au départ de Madame Chantal Ouellet pour un nouveau défi, celle-ci sera remplacée par Madame Samantha Jalbert.
- Techniciennes en éducation spécialisée et préposée aux élèves handicapés
Madame Racine souligne qu'à même les budgets de l'école, nous aurons cette année deux techniciennes en éducation spécialisée ainsi qu'une préposée aux élèves handicapés.
- Madame Hélène Lapointe, technicienne en éducation spécialisée « volante », c'est-à-dire qu'elle fera de l'accompagnement pour les classes de la 1^{re} à la 6^e année.
- Volet éducatif
Le projet pour la cour d'école et la vertgola se continu pour la prochaine année.
- Repas chauds au service de garde
Comme l'an passé, il y aura peut-être la possibilité d'un traiteur engagé pour les repas chauds. Il reste à valider ce que ferons le personnel avec la manipulation des plats ainsi que la désinfection. Certaines technicalités sont à faire pour le temps des employés. C'est un dossier à suivre dans les prochains mois.
- Bibliothèque
Le projet de bibliothèque est sur la glace présentement. Pour le moment, les enseignants iront chercher un bac de livres. La bibliothèque est le seul local qui servira à rapatrier les élèves, si jamais il y aurait un cas de Covid dans une classe.
- Anglais enrichi
L'enveloppe - Anglais enrichi est appelé à disparaître en 2021-2022. Madame Laurendeau désire que des actions soient entreprises rapidement pour le cours d'anglais enrichi.

DISCUSSION ET ORIENTATION	
SUJET À DISCUTER	
	Des choix seront à faire lors d'un prochain conseil d'établissement. Monsieur Gabriel Hudon a fait preuve d'une très grande ouverture. Après deux semaines, une rencontre a eu lieu.
6.	Monsieur Gabriel Hudon fait la lecture du rapport annuel 2019-2020 du conseil d'établissement.
7.	Madame Émilie Laurendeau fait la lecture du rapport annuel 2019-2020 du comité de parents.
8.	Monsieur Gabriel Hudon fait la lecture des rôles et fonctions du conseil d'établissement, de l'organisme de participation des parents et du comité de parents.
9.	Monsieur Gabriel Hudon explique la procédure d'élection. Les gens peuvent se proposer ou proposer quelqu'un d'autre. On note les propositions. En commençant par la personne nommée, et on leur demande si elles acceptent. Si oui, et qu'il y a plus de cinq (5) personnes, celles-ci peuvent se présenter et dire pourquoi elles souhaitent faire partie du conseil d'établissement. Cette procédure est acceptée à l'unanimité.
10.	Monsieur Gabriel Hudon se propose à la présidence d'élection. Madame Gabriel Hudon propose la nomination de Mesdames Nathalie Racine et Lucie Michaud comme scrutatrices.
11.	Il y a 4 postes à combler d'une durée de 2 ans. L'an passé, ces postes étaient comblés par : <ol style="list-style-type: none"> 1. Madame Séverine Batty. 2. Madame Héléne Arsenault. 3. Madame Nathalie Morin (remplacée en cours d'année par Line Lévesque). 4. Madame Sophie Duguay (remplacée en cours d'année par François Leblanc). <p>Élection :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Madame Émilie Laurendeau propose Madame Valérie Bélanger qui accepte le poste. ➤ Madame Séverine Batty propose Madame Sophie Duguay qui accepte le poste.

DISCUSSION ET ORIENTATION	
SUJET À DISCUTER	
Fermeture des mises en candidature	<p>➤ Madame Émilie Laurendeau propose Madame Hélène Arsenault (ne pouvant être présente à l'assemblée de ce soir, Madame Arsenault avait manifesté par écrit le désir de revenir comme administratrice). Madame Racine la contactera pour l'aviser de sa nomination.</p> <p>➤ Monsieur François Leblanc se propose en soulignant qu'il peut aussi être substitué.</p> <p>➤ Madame Séverine se propose.</p> <p>La fermeture des candidatures est acceptée. Toutes les personnes proposées acceptent de faire partie du conseil d'établissement de l'école Sacré-Cœur.</p> <p>Madame Line Lévesque et monsieur François Leblanc seront substitués pour l'année scolaire 2020-2021.</p>
12. Nomination du représentant ou de la représentante au comité de parents et de son substitut.	<p>Madame Line Lévesque propose Madame Émilie Laurendeau qui accepte.</p> <p>Madame Nathalie Racine propose que le substitut soit Madame Séverine Batty qui accepte également.</p>
13. Décision de former ou non un OPP (96 LIP)	<p>Il est proposé par Monsieur Gabriel Hudon de former un OPP pour l'année scolaire 2020-2021.</p> <p>Liste des membres de l'OPP (s'il y a lieu) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Madame Sophie Duguay ➤ Madame Valérie Bélanger <p>Bilan de l'OPP</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Madame Valérie Bélanger présente le bilan 2019-2020.
14. Période de questions :	<p>➤ Aucune</p>
15. Prix de présence :	<p>Il y a le tirage de la facture scolaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ La gagnante est Madame Line Lévesque. <p>Le premier conseil d'établissement aura lieu le 9 septembre prochain à 19 h au Restaurant Mikes.</p>

SUJET À DISCUTER		DISCUSSION ET ORIENTATION
16.	Levée de l'assemblée	La levée de l'assemblée est proposée par Madame Sophie Duguay, appuyée de Madame Émilie Laurendeau à 20 h 35.

Gabriel Hudon
Président

Nathalie Racine
Directrice